

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —
RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

Divers bruits circulent depuis quelques jours sur les projets de don Carlos et sur ses déplacements. Les uns disent qu'il est sur la frontière d'Espagne, tout prêt à entrer sur le territoire espagnol du côté des provinces basques; d'autres prétendent qu'il y a déjà pénétré en passant par la Navarre; une autre version le fait résider actuellement à Fontainebleau. Nous avons quelque raison de croire que cette dernière version est la seule exacte. Dans tous les cas, ce qui est certain, c'est que la tranquillité règne encore partout en Espagne.

Rien de plus instructif que l'attitude prise par les journaux de la démocratie avancée, vis-à-vis de la gauche. Leur critique est acerbe, ironique, violente même: elle déborde de rancune. M. Raspail lui-même, le patriarche révolutionnaire, ne trouve pas grâce devant le Réveil.

« Raspail, — dit ce journal, à propos des manifestes isolés, — profitera sans doute de cette occasion pour nous dire une fois de plus qu'il a proclamé la République à lui tout seul, et que le gouvernement provisoire tout entier était vendu aux jésuites. »

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les journaux d'une nuance moins écarlate font peu d'efforts pour défendre les députés de la gauche.

Le Siècle plaide avec un embarras visible les circonstances atténuantes.

L'Opinion nationale décoche même contre eux cette observation épigrammatique: « Du moment qu'ils ne pouvaient s'entendre, il eût été habile de le constater le moins possible, et les bonnes choses qui peuvent se trouver dans chacun de ces manifestes isolés n'équivalent pas à l'affaiblissement collectif qui résulte de la constatation d'un désaccord. »

Le Rappel nous apporte les renseignements suivants :

A la suite de sept réunions consécutives, la gauche a décidément renoncé à tout manifeste collectif.

Le projet rédigé par la commission a été trouvé trop violent. Il nous semble à nous assez pâle.

Voici quelle en était à peu près la teneur :

Après quelques mots dédaigneux sur le Message, la protestation reportait la question libérale du terrain parlementaire sur le terrain démocratique...

« Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement l'abrogation de l'article 44 de la Constitution, le vote du budget par chapitres, la suppression de tel ministère, la responsabilité plus ou moins réelle de tous les ministres.

« Ce que nous voulons, le voici :
« La liberté de la presse; — les délits de presse justiciables du jury; — le droit absolu de réunion; — l'abrogation de l'article 75 de la Constitution; — la responsabilité individuelle des ministres; — le droit d'initiative exercé par le pouvoir législatif conjointement avec le pouvoir exécutif; —

la suppression des commissions municipales; — l'élection des maires par les citoyens; — l'abrogation de la loi de sûreté générale; — la réduction du budget de la guerre; — l'interdiction fait au pouvoir exécutif de déclarer la guerre sans le consentement du Corps-Législatif.

« Telles sont les questions dont nous voulions demander la solution à la représentation nationale.

« Mais, au moment où nous avons enfin le droit de parler de par la loi, on nous a défendu de parler de par décret.

« L'heure de la revendication n'est pas venue. Elle viendra. Comptez sur notre dévouement à la cause que vous nous avez chargés de défendre. Nous tiendrons haut toujours le drapeau du droit et de la liberté, sans protestation contre l'injure du pouvoir personnel, sans appel direct au peuple, on l'a pourtant trouvé encore trop vif et trop menaçant. Il a été défendu à peine, et tout de suite abandonné.

Et voici ce qu'on a enfin résolu. Il n'y aura pas de manifeste collectif. Il y aura des protestations personnelles, ou plutôt locales.

Les députés isolément, ou par groupes de deux ou trois, s'adresseront chacun de leur côté à leurs électeurs.

MM. Jules Simon et Larrieu ont déjà rédigé leur adresse aux électeurs de la Gironde.

Le Jura publiera celle de MM. Grévy et Gagneur.

M. Esquiros compte s'entendre avec M. Gam-

beta pour une lettre commune aux électeurs des Bouches-du-Rhône.

M. Bancel va protester dans le Progrès de Lyon. M. Raspail qui s'est tenu à l'écart de toutes les dernières réunions, voudra sans doute aussi parler aux citoyens du Rhône.

Enfin, une lettre aux électeurs de la Seine sera signée par MM. Jules Favre, Jules Ferry et Pelletan.

LES MANIFESTES DE LA GAUCHE.

Les manifestes individuels des membres de la gauche sont décidément à l'ordre du jour.

MM. Jules Ferry et Paul de Jouvanciel ont adressé des lettres à leurs électeurs.

M. Keller, à son tour, publié à l'adresse de vente, qui est appelée à avoir un certain retentissement. Le journal la France est un des premiers à la donner.

« Saint-Nicolas, 21 juillet 1869.

« Electeurs,

« Bien que notre première session ait été très-courte, elle a eu, à mes yeux, trop d'importance pour qu'il ne vous en soit pas rendu compte. Les journaux vous ont parlé de la demande d'interpellation qui a motivé la prorogation de la Chambre. Je tiens à vous faire connaître le sens de cette démarche et la pensée dans laquelle je m'y suis associé. Ce sera vous prouver une fois de plus que je veux vous représenter réellement et vivre en communication intime avec vous. Fort de vos suffrages, aussi bien que de mes propres convictions, j'ai cru que le moment était venu pour le gouver-

PROLOGUE.

3

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

PROLOGUE.

Le lac de Grand-Lieu.

(Suite.)

Valérie s'assit en silence et demeura immobile. Elle était visiblement préoccupée; on eût dit qu'elle méditait un coup d'Etat. Bientôt M. de Morsanges exhala un profond soupir. Sa physionomie exprima la tristesse et le découragement.

— Je n'ai pas réussi! murmura-t-il en s'éloignant d'une pile de Volta et d'un système d'éprouvettes qui servaient à son expérience... Qu'importe! reprit-il en s'animant, Keller doit avoir raison. Oui, l'eau, considérée jusqu'à ce jour comme un élément, c'est-à-dire comme un corps indécomposable, doit être la combinaison de plusieurs gaz: par exemple, de l'hydrogène ou de l'oxygène, récemment découverts... Il faut que Gérard renouvelle lui-même l'essai dans lequel j'ai

échoué... Peut-être sera-t-il plus heureux que moi... Quel immense service rendu à la science si nous parvenions, au moyen de l'analyse et de la synthèse, à déterminer les éléments dont l'eau se compose et la proportion exacte dans laquelle se combinent ces mêmes éléments!... Allons, ne désespérons pas encore!... La patience et l'observation font parfois des miracles, surtout dans l'étude des lois de la nature.

Et, avec cette ténacité qui est une vertu de l'intelligence, il réagit contre son abattement, il reprit confiance dans le résultat de ses recherches et de ses travaux. Mais, disons-le tout de suite, il était réservé à de plus grands esprits de résoudre, vingt ans plus tard, le problème entrevu. Lavoisier et Laplace, ces deux génies du monde savant, devaient les premiers fixer la proportion de l'hydrogène et de l'oxygène dans la composition de l'eau. Le chevalier de Morsanges et son secrétaire, sous l'étreinte du crime et du malheur, laissèrent cette importante découverte à l'état de conjecture et de présomption.

Le vieux gentilhomme s'aperçut bientôt que sa fille l'écoutait sans oser l'interrompre, un peu stupéfait d'ailleurs de ce qu'elle entendait.

— Ah! chère enfant, je t'oubliais! reprit-il. Que veux-tu? C'est si absorbant l'étude des mystères scientifiques! c'est si attachant la lutte qu'on engage contre les

obstacles qui résistent aux investigations de notre esprit avide de pénétrer dans les secrets de Dieu!... Mais, bah! tout cela t'est bien indifférent, n'est-il pas vrai? ajouta-t-il avec un sourire. Car je suppose que tu n'es pas venue ici pour savoir si l'eau, si l'air, sont des corps simples ou composés... Tu bois l'eau, tu respirez l'air, et tu n'en demandes pas davantage. C'est peut-être ce qu'il y a de mieux à faire en ce monde... Et cependant il y a utilité évidente à connaître les propriétés de ce qui est indispensable à notre existence... Enfin laissons cela. Parle, je t'écoute, car je vois bien que tu as quelque chose à me dire.

— En effet, répondit la jeune fille, j'ai à vous dire ce qui m'est arrivé.

Et elle raconta sa chute de cheval, ainsi que le danger qu'elle avait couru de se noyer dans le lac de Grand-Lieu. Le chevalier poussa un cri, comme si le péril menaçait encore.

— Rassurez-vous, mon père, se hâta de reprendre Valérie avec une velléité de malice. Il y avait là, près de moi, un ami, un sauveur... Et me voici!

— Qui donc t'a sauvée? demanda l'excellent M. de Morsanges toujours anxieux.

— Le comte Hector de Flavigny.

— Ah! le brave! ah! le digne jeune homme! reprit le chevalier avec explosion. J'irai le voir! j'irai l'em-

brasser!... Ce que tu m'apprends me réjouit au dernier point! J'aime ce charmant garçon-là, moi! et je l'inviterai à nous rendre visite plus souvent qu'il ne l'a fait jusqu'ici, surtout si cette invitation ne te déplaît pas trop, ma chère enfant.

— Vous oubliez, mon père, qu'il vous a fait hier ses adieux et qu'il part demain, de grand matin, pour Rochefort, où sa frégate est sur le point de mettre à la voile.

M. de Morsanges parut vivement contrarié.

— C'est vrai, je ne m'en souvenais plus, reprit-il. Il est trop tard pour me présenter au château de Saint-Agnan. J'écrirai donc à M. de Flavigny. Je lui exprimerai toute ma reconnaissance, et je l'engagerai à venir, dès son retour, recevoir ici les témoignages de gratitude et d'amitié que le temps n'aura pas affaiblis... Cela te convient-il, ma fille?

— Parfaitement, mon père. C'est bien senti et bien rendu.

— Sais-tu, mon enfant, poursuivit le chevalier avec une bonhomie un peu sournoise, que ce comte Hector ferait un mari parfait? Il est noble, beau, riche, spirituel. Il a mille qualités peintes sur le visage, particulièrement la bonté. S'il te demandait un jour en mariage, faudrait-il lui accorder ta main?... Voyons, réponds-moi franchement.

nement de reconnaître, de réparer les fautes qui ont plus ou moins compromis nos intérêts religieux, politiques et financiers. S'il fût entré dans cette voie, je me serais fait un devoir de lui offrir un loyal concours. Malheureusement, par la manière dont la Constitution actuelle est appliquée, les moindres critiques atteignent directement la personne de l'Empereur. Tandis que, depuis le ministre jusqu'au maire de village et à son garde champêtre, tous les fonctionnaires sont couverts, par le célèbre article 75 de l'an VIII, d'une sorte d'invulnérabilité, la responsabilité de leurs actes se concentre et s'accumule sur la tête du chef de l'Etat. La centralisation administrative forme ainsi entre ses mains une machine gigantesque dont il porte seul le fardeau.

» Ainsi placé, toute discussion est dangereuse pour lui; la plus petite modification lui devient difficile; afin d'échapper au blâme qui le menace sans cesse, il est, en quelque sorte, condamné à se servir de cette même centralisation pour discipliner les électeurs et pour assurer à sa politique la sanction du suffrage universel.

» Pour sortir de ce cercle vicieux, qu'ont fait les 115 députés auxquels je me suis joint, et qui ont demandé que, par le rétablissement de la responsabilité ministérielle, le pays fût associé d'une façon efficace à la direction de ses affaires? Ayant à blâmer la politique du gouvernement, ils ont sollicité, sous la forme la plus respectueuse, un moyen de le faire sans atteindre la personne de l'Empereur.

De tous temps, sous la royauté absolue comme sous la monarchie parlementaire, les ministres n'ont-ils pas été responsables devant l'opinion et devant la postérité des actes dont ils se sont faits les conseillers et les instruments? Quoi donc de plus naturel, quoi de plus opportun que d'éloigner ceux en qui se personnifiait l'unité italienne et le traité de commerce, l'expédition du Mexique et le grand échec de Sadowa, enfin le système des candidatures officielles à haute pression?

» L'interpellation se contentait de l'insinuer sous forme de progrès constitutionnel. Il y avait bien quelques inconvénients à rester dans le domaine platonique de la théorie, car le gouvernement pouvait, comme il l'a fait, nous prendre au mot et nous dire: « Eh bien, oui, mes ministres seront responsables, j'y consens; mais je ne les change pas plus que ma politique, et je compte, pour les soutenir, sur la majorité issue des dernières élections. »

Aussi, aurais-je désiré que l'on précisât davantage les vœux du pays, et que l'on demandât sur-le-champ la nomination des maires par les communes. En attaquant ainsi à sa racine la centralisation qui dénature l'expression du suffrage universel et qui abuse de son nom pour diriger nos affaires sans nous, on eût indiqué qu'on voulait un changement, non-

seulement à la surface, mais dans le fond même de la politique actuelle.

Mais, me répondit-on, il n'y avait pas à s'y tromper. La responsabilité ministérielle contenait tout. La formuler, c'était réclamer la liberté des élections et des ministres inspirant confiance au pays. D'ailleurs, il importait de mettre la plus scrupuleuse modération et tous les égards possibles de son côté, afin de conserver à ce grand acte collectif son caractère éminemment pacifique. Ces raisons étaient trop justes pour ne pas s'y rendre.

» Cependant, malgré la déférence avec laquelle fut rédigé, le texte des interpellations, comment ont-elles été reçues? comment le gouvernement a-t-il répondu à la démarche des 116 députés qui, avec leurs collègues de la gauche, étaient assurément bien près de former la majorité? Ce qui ne s'était jamais vu, on a brusquement prorogé la Chambre avant qu'elle eût terminé la vérification de ses pouvoirs; et, en même temps qu'on se délivrait de notre présence importune, on a conservé au ministère presque tous ceux dont nous avons complètement blâmé la conduite. En effet, en tête des cinq ministres qui restent, figure le ministre de l'intérieur, M. Forcade de la Roquette, le grand organisateur des élections; M. Magne garde le portefeuille des finances, dont il n'a pas su maintenir l'équilibre. Parmi les quatre nouveaux ministres, il en est deux, M. Duvergier et M. de la Tour d'Auvergne, qui ont servi l'ancienne politique; M. Alfred Leroux n'a pas cessé de la sanctionner de ses votes. Derrière eux plane l'ombre de M. Rouher, qui va les dominer et les inspirer en attendant qu'il puisse rentrer en personne sur la scène gouvernementale. Ce double fait de la brusque prorogation de la Chambre et du maintien des ministres, a une gravité qui ne saurait nous échapper. Il nous impose de nouveaux devoirs que je tiens à vous exposer.

» Si le souverain avait fait au pays des concessions sérieuses, il nous obligeait par là à

Au contraire, du moment qu'en conservant les mêmes hommes il affirme qu'il continuera à marcher dans la même voie, il nous met en demeure de blâmer ouvertement, de combattre nettement sa conduite. Aux vœux pleins de réserve de députés se faisant respectueusement les organes de leurs électeurs, doivent succéder des actes fermes et résolus d'une opposition constitutionnelle, bien décidée à vouloir une autre politique, réclamant tout ce qui peut assurer la liberté et la sincérité du suffrage universel, c'est-à-dire, l'élection des maires par les communes, la responsabilité de tous les fonctionnaires, enfin la présence auprès du souverain des ministres en qui le pays puisse avoir confiance.

» Ce ne sera pas notre faute si les critiques remontent jusqu'au chef de l'Etat. Car c'est lui

qui persiste à assumer seul le poids de tous les actes de son gouvernement et qui s'expose volontairement aux inconvénients de cette redoutable concentration. Au point où les choses en sont venues, ce serait un véritable péril pour lui que de se faire illusion sur l'état des esprits. Aussi notre premier devoir est-il de lui faire comprendre que le pays a cessé d'abdiquer, que le pays veut être consulté non-seulement sur les traités de commerce qui modifieraient nos tarifs, mais encore sur tous les actes qui, en France, en Allemagne ou en Italie, pourraient compromettre le maintien de la paix et le progrès de la liberté.

» Le gouvernement s'est écarté du sentiment public. Il faut à tout prix qu'il s'en rapproche. Tel est en deux mots, pour moi, le résumé de nos interpellations. Il est possible que tous les signataires ne leur donnent pas exactement la même portée et que quelques-uns d'entre eux reculent devant les déductions que j'en ai tirées; mais, électeurs du Haut-Rhin, je suis convaincu que vous apprécierez comme moi la situation, et que, par votre indépendance, autant que par votre patriotisme, vous resterez à la tête du mouvement généreux qui peut seul prévenir de nouvelles révolutions.

» KELLER, député. »

INCENDIE A PARIS.

Un incendie épouvantable a éclaté à Paris dans la nuit de vendredi à samedi, sur la rive gauche. Un immense atelier de construction de la Compagnie générale des voitures à Paris, a été complètement détruit. Voici les détails que nous venons de recueillir sur ce sinistre.

La Compagnie générale des voitures à Paris possède, rue Stanislas, entre les rues d'Assas, Stanislas et Notre-Dame-des-Champs, deux vastes ateliers placés en face l'un de l'autre. L'un est destiné à la construction des voitures, à la menuiserie, et renferme la sellerie et les

C'est l'atelier de construction qui vient d'être consumé avec 300 voitures et tout le matériel qui s'y trouvait. Le petit pavillon, occupé par les bureaux de l'administration, est seul resté debout. Mais, par mesure de prudence, on s'était hâté d'enlever le mobilier et les livres.

L'incendie a commencé vers minuit. On ne sait absolument rien sur la manière dont le feu a pris. En quelques minutes les flammes ont envahi toute la surface des ateliers qui s'étendaient sur un espace de 7,500 mètres.

Au premier signal, les sergents de ville et les pompiers sont arrivés. Puis la troupe a apporté son concours. Mais l'eau manquait. Enfin, vers une heure et demie, on a pu mettre en mouvement la machine à vapeur des ateliers de forge et alimenter ainsi les pompes.

Mais dès le début l'incendie avait pris une telle expansion qu'il était impossible de parvenir à l'éteindre. Tout au plus pouvait-on limiter le foyer et préserver les maisons voisines.

Déjà les murs de la pension Debauvre, située à l'angle de la rue Stanislas et de la rue Notre-Dame-des-Champs, étaient atteints. On a dû transférer à la hâte les élèves dans la maison de retraite pour les vieillards dirigée par les Petites Sœurs des pauvres, qui se trouve en face de l'institution Debauvre.

La manufacture d'orgues de M. Rousseau et les ateliers de M. Decoster étaient également fort menacés. La manufacture de M. Rousseau n'a pu être complètement sauvée; mais on a pu garantir la maison Decoster.

Tout a été complètement brûlé, et, de ce vaste atelier qui occupait la veille près de 250 ouvriers, il ne reste que les murs. L'armature en fer de la toiture et des décombres fumants que l'on continue à inonder, voilà le spectacle que l'on a sous les yeux.

On ne signale aucun accident très-grave. Cependant quatre pompiers ont été blessés. Un lieutenant de pompiers a reçu aussi une blessure à la jambe.

La panique a été grande dans le quartier, car l'incendie atteignait des proportions gigantesques. Dans la maison des Petites Sœurs des pauvres beaucoup de vieillards incapables de marcher étaient en proie à la plus grande terreur.

Pour la Compagnie des voitures la perte est énorme. Parmi les 300 voitures brûlées, un grand nombre étaient terminées et devaient être lancées dans Paris l'hiver prochain. La Compagnie s'est mise en mesure de rétablir l'atelier en peu de jours et de reprendre les travaux de construction.

Une foule de curieux stationnent aux alentours et la troupe continue à faire agir les pompes. On suppose que l'on devra encore travailler toute la journée pour arriver à l'extinction complète du feu.

Dès qu'un instant on a redouté l'explosion de plusieurs barils de pétrole qui étaient déposés dans un petit hangar presque entièrement entouré par les flammes. Mais les courageux sapeurs-pompiers ont pu heureusement pénétrer dans cet endroit et ont enlevé les tonneaux, dont quelques-uns se sont défoncés.

Pour éviter l'inflammation du liquide qui s'était ainsi répandu sur le sol, il leur a fallu couvrir d'une couche de terre tout l'intérieur du hangar.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les dégâts sont considérables, ils sont évalués à la somme d'environ deux millions. Ils sont couverts en grande partie, nous dit-on, par plusieurs assurances passées avec les Compagnies la Paix, le Soleil, l'Urbaine et la Nationale.

On ne saurait encore aujourd'hui indiquer

La jeune fille rougit.

— A quoi bon? murmura-t-elle en étouffant un soupir. Dois-je prévoir la possibilité d'une union qui ne saurait avoir lieu, pour le moins, avant un an? Dans un an, M. de Flavigny ne pensera peut-être plus à moi. Loin des yeux, loin du cœur, dit un proverbe impitoyable. Attendons que le comte soit de retour; s'il manifesté alors le vœu de m'épouser, j'interrogerai mes sentiments, et, ajouta-t-elle avec un sourire pensif, ma réponse ne se fera pas attendre, je vous le promets.

Le chevalier soupçonnait que Valérie éprouvait pour le comte Hector un commencement d'inclination, il s'était plu à caresser dans le cœur de sa fille la naissante chimère qui lui convenait de tous points, et qu'il espérait transformer plus tard en une réalité de tendresse et de bonheur pour les deux jeunes gens.

Comme il achevait de parler, Gérard Keller entra dans le laboratoire. Mouillé jusqu'aux os, il avait, lui aussi, changé de vêtements. Il se présenta avec calme et gravité. A le voir ainsi, on pouvait croire qu'il avait pris son parti des affronts qu'il croyait avoir reçus en reconnaissant qu'il les avait mérités. Cependant, un observateur très-attentif eût sans doute aperçu, au fond de son regard apaisé, le reflet sinistre d'une implacable résolution.

A son aspect, Mlle de Morsanges se leva toute droite. Une sensation pénible tendit les lignes de sa taille si souple et de ses traits si harmonieux. Le chevalier ne remarqua pas cette attitude étrange de son enfant. Il adressa la parole à Gérard.

— Je n'ai pu mener à bonne fin l'expérience que vous m'avez conseillée, dit-il. J'ai manqué, je crois, d'habileté. Je suis convaincu que vous aurez plus d'adresse plus de précision. Il faudra donc que demain ou après-demain vous tentiez vous-même l'effet de l'électricité pour la solution du problème qui nous préoccupe si vivement.

Keller allait répondre. Mlle de Morsanges l'en empêcha.

— M. Gérard ne vous a donc pas encore annoncé, mon père, dit-elle, qu'il devait, sous très-peu de jours, quitter Morsanges et retourner à Paris? Il m'a déjà fait part, à moi, de cette détermination, qui m'a semblé naturelle, légitime. Aussi n'ai-je pas craint de donner à votre secrétaire le conseil de hâter son départ. Ce n'est pas, en effet, dans la solitude où nous vivons que M. Keller trouvera le chemin brillant qu'il est si digne de parcourir, assure-t-on. Il lui faut sans doute un milieu plus propice, et il n'y a que la capitale où il puisse tirer un bon parti des talents qui le distinguent. En venant ici, il s'est détourné de sa voie. Il importe

enfin qu'il y rentre et qu'il aille se retremper aux sources fécondes de l'intelligence, de l'activité, de la réputation. Ne comptez donc plus sur lui, mon père, car il a décidé qu'il se mettrait en route... dès demain.

Elle accentua cette dernière phrase avec fermeté. En outre, elle communiqua à son regard, qu'elle fixa sur celui de Keller, une expression hautaine et résolue dont le sens n'était pas douteux: elle ne voulait pas être démentie.

M. de Morsanges avait écouté sa fille d'un air surpris; évidemment il refusait de croire au prochain départ de son secrétaire, auquel il tenait beaucoup, dont les connaissances spéciales étaient si utiles à la satisfaction de son goût favori. Cependant, le doute s'empara de lui, quand il vit que Gérard ne protestait point contre le projet qui lui était attribué.

— Ah çà! dit-il avec un étonnement inquiet, serait-ce vrai ce que Valérie vient de me déclarer? Quoi! vous songeriez à m'abandonner au milieu de nos expériences? Est-ce que l'existence vous déplaît parmi nous? Ne vous accorde-t-on pas tous les égards que vous méritez? Qu'est-ce à dire? L'ambition vous tourmente-t-elle si fort? Eh! mon Dieu! croyez-moi, le moyen le plus prompt pour parvenir à la renommée, c'est de concentrer ses études dans le silence et dans l'isolement. Encore quelques efforts, et bientôt, j'en ai la

certitude, nous enverrons aux facultés-savantes de l'Europe un de ces mémoires qui attirent l'attention sur ceux qui les ont signés. Je ne tiens pas à la gloire, moi: l'amour de la science me suffit. Aussi vous céderai-je de grand cœur ma petite part de bruit et d'éclat dans le succès de notre travail en commun. Allons, mon ami, dites-moi que vous n'avez pas formé le projet de me quitter. Ou, si cette pensée vous est venue, donnez-moi bien vite l'assurance que vous y avez renoncé.

Tandis qu'il écoutait le vieux gentilhomme, Keller était secrètement agité. Il se sentait combattu entre le désir de braver Valérie en affirmant qu'il n'avait jamais dû partir, et la crainte que, poussée à bout, elle ne révélat à son père les obsessions hardies dont il avait osé la persécuter. Il connaissait assez M. de Morsanges pour savoir qu'aucune considération ne retiendrait alors le vieillard idolâtre de son enfant. Le chevalier l'accablait de reproches et le chasserait peut-être sans miséricorde comme un laquais insolent. Cependant Gérard hésitait encore sur le parti qu'il allait prendre, lorsqu'un geste impérieux de la jeune fille lui apprit qu'elle était sur le point de renoncer à tout ménagement. Sous cette contrainte morale, Keller eut un mouvement de rage qu'il parvint à comprimer aussitôt. Après quoi, d'un ton légèrement contracté, il remercia M. de Mor-

d'une manière précise la cause de ce déplorable sinistre. Cependant on a tout lieu de penser que le feu a été communiqué aux ateliers de menuiserie par des flammèches qui, s'échappant des cheminées de la forge, allaient tomber sur les toitures voisines et pénétraient fréquemment dans l'intérieur des logis. Les fenêtres de la menuiserie étaient d'ailleurs restées ouvertes, et il se pourrait que le feu, après avoir couvé assez longtemps, n'eût éclaté qu'au bout de plusieurs heures. Il paraît d'ailleurs que déjà plusieurs commencements d'incendie, dus à la même cause, se sont manifestés dans le même local.

Une enquête a été ouverte par l'autorité.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le Journal officiel publie dans sa partie officielle :

1° Un rapport du maréchal de France, ministre de la guerre, à l'Empereur, sur l'organisation du corps d'état-major.

2° Un décret d'organisation de ce corps.

3° Un décret qui convoque les conseils généraux et les conseils d'arrondissement.

Aux termes de ce décret, la session des conseils généraux s'ouvrira le 23 août prochain, et sera close le 6 septembre au plus tard, dans tous les départements de l'Empire, à l'exception du département de la Seine.

Les conseils d'arrondissement, à l'exception de ceux du département de la Seine, se réuniront le 20 septembre pour la deuxième partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

— Le Bulletin de Paris croit que l'une des premières mesures résultant des sénatus consultes sera la nomination des maires par les conseils municipaux. D'après ce qu'on rapporte des sphères officielles, le conseil municipal présenterait une liste double du nombre de candidats aux fonctions de maire et d'adjoints, et le gouvernement choisirait les titulaires dans cette liste.

— Le Figaro dit qu'on prête à M. Bourbeau l'intention de proposer à la signature de l'Empereur un décret d'abolition des décorations universitaires créées par son prédécesseur.

— M. Charles Robert, conseiller d'Etat en service extraordinaire, vient de recevoir de l'Empereur la mission toute spéciale d'aller étudier, dans le bassin houillier de la Loire, les causes diverses qui ont préparé et amené les dernières crises ouvrières.

— On dit que les députés dont les pouvoirs ne sont pas encore validés ont, sinon refusé, au moins ajourné l'encaissement des 2,400 fr. d'indemnité complés à leurs collègues.

sanges des bontés qu'il avait eues pour lui, de l'intérêt qu'il voulait bien lui témoigner en l'engageant si instamment à rester. Mais il ajouta qu'il ressentait comme une atteinte de nostalgie à la suite d'un séjour de deux ans loin de Paris, où s'était écoulée sa jeunesse; qu'il était tourmenté du désir de revoir la grande ville, et qu'il ne pouvait contenir plus longtemps la force mystérieuse qui l'obligeait à retourner vers cet irrésistible centre d'attraction.

— Veuillez excuser, monsieur, ce que ma détermination a d'imprévu et peut-être de désobligeant, reprit-il. J'ai vainement combattu. Je me suis maltrisé, et c'est à regret, — comme malgré moi, — que je vais m'éloigner de vous... Il y a des fatalités plus puissantes que notre raison!

L'emphase de ces derniers mots cachait sans doute un sens détourné, car ils furent accompagnés d'une crispation de visage qui surprit M. de Morsanges. Le cavalier n'y prêta qu'une légère attention. Il s'efforça de dissuader Gérard de mettre à exécution le projet de retourner à Paris. Son insistance n'eut d'autre succès qu'une promesse faite par Keller de rester quelques jours encore pour renouveler lui-même l'expérience de la décomposition de l'eau par l'électricité.

Valérie se tint pour satisfaite du résultat de sa démarche intrépide. Elle n'essaya pas d'exiger un départ im-

— L'histoire suivante, que nous trouvons dans la Liberté, est-elle vraie? Est-ce une invention?

En tout cas, elle est amusante, et, à ce titre, mérite d'être reproduite :

« Ce sont deux voisins, deux marchands de vin, des excellents confrères qui se détestent de tout leur cœur.

« Ils occupent dans le neuvième arrondissement deux boutiques à l'angle de la rue. L'un est d'une démocratie plus foncée que son Argen-teuil; l'autre est conservateur d'un sang plus pur que son Beaugency. Aux dernières élections, le rouge a voté pour M. Thiers; il a été victorieux et triomphant. Le bleu a voté pour M. Devinck; il a été battu et pas content.

« Pour se venger le bleu a appelé son chat Thiers. Le rouge a riposté en nommant son matou Devinck. Le bleu s'est muni d'un second raminagrobis, qu'il a baptisé Rochefort. Le rouge a fait emplette d'un nouveau grippe-fronmage, auquel il a imposé le nom de Rouher.

« Quand une guerre est déclarée, on sait bien comment elle commence, mais nul ne peut prévoir où s'arrêteront les hostilités.

« En ce moment, les belligérants en sont arrivés à douze chats politiques. On trouve dans les deux camps des Bancel et des Jossseau, des Jules Favre et des Emile Ollivier, des Pelletan et des Jérôme David, des Gambetta et des Cassagnac, etc., etc.

« On est à peu près manche à manche aujourd'hui; mais comme le marchand de vin bleu est le plus riche, il a juré de battre son adversaire de trois chats rouges. Seulement, il y a armistice.

« Nous verrons le résultat après la prorogation. »

LE CABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS.

Voici les dépêches reçues :

« Le Minou, 24 juillet. 6 h. du soir.

« MM. Clarke et Jenkin télégraphient, en date d'aujourd'hui, midi :

« Les sections de Duxbury et de Saint-Pierre ont été heureusement terminées ce matin. Les signaux donnés par le câble sont parfaits. Le Scandaria repart aujourd'hui. Nous avons trouvé ici un accueil des plus satisfaisants. On avait fait de grands préparatifs. Le maire de Boston avec le conseil municipal et les principaux habitants de cette ville, sont venus visiter le câble français. »

« Le New-York Herald, le World, la Tribune, le New-York Times et, en général, les organes de la presse américaine, expriment leur satisfaction en blâmant les efforts qui ont été faits en vue de créer des entraves à cette entreprise. »

médiat. Après avoir serré son père entre ses bras charmants, elle se retira. En sortant, elle lança pour adieu un coup-d'œil ironique et glacé à l'ennemi qu'elle croyait avoir vaincu. Gérard Keller, lui, s'inclina avec toutes les apparences du calme et de la soumission. Lorsqu'il redressa sa haute taille, il porta la main sur une des tablettes étagées autour du laboratoire. Là se pressaient, rangées symétriquement dans des bocaux et dans des fioles, les substances nécessaires aux spéculations de la chimie. Il y prit furtivement un flacon qu'il cacha dans une poche de son habit.

Le lendemain, après dîner, vers deux heures, Mlle de Morsanges monta dans un canot qu'elle conduisit elle-même à la rame. Elle se rendit à l'île, qui était une création de son esprit poétique, et qu'elle appelait l'île aux Mouettes, parce que bien souvent ces oiseaux de mer, venus des rivages de Pornic ou de Machecoul, s'y reposaient et y séjournaient même avec une visible prédilection. C'était la coutume de la noble jeune fille, quand la journée était belle et tiède, d'aller respirer et faire la sieste au milieu de ce bouquet de verdure et de fleurs. Il y avait là beaucoup d'oiseaux qu'elle avait apprivoisés, et qui venaient se poser sur elle dès qu'elle les appelait de sa voix plus mélodieuse encore que la leur.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi, la foudre est tombée, à Dampierre, sur l'habitation de M. de Tigné. Une partie de la toiture a été enlevée. Il n'y a eu aucun accident pour les habitants.

On lit dans l'Intérêt public, de Cholet :

Dans la nuit de vendredi à samedi un violent orage a versé des torrents de pluie, qui ont rafraîchi l'atmosphère embrasée. La foudre est tombée, à Saint-Melaine, dans une étable qui contenait quatre vaches, et l'une d'elles seulement a été asphyxiée. Un des grands peupliers de la route de Mortagne, à un kilomètre de Cholet, a été brisé et renversé par le fluide électrique.

La persistance de la sécheresse qui durait depuis plus d'un mois était extrêmement nuisible au jardinage, et les moissonneurs avaient peine à supporter la température sénégalienne qui torréfait la campagne.

Au moment où l'élévation de la température est une cause permanente de décomposition des matières animales, il est peut-être utile d'appeler l'attention publique sur le procédé mis en pratique dans plusieurs grandes villes pour la conservation, pendant les chaleurs, de la viande de boucherie. Ce procédé, qui vient d'un de nos premiers chimistes, est très-facile à employer; le voici :

Lorsque l'animal est abattu et saigné, on injecte, par les artères carotides, 10 litres d'eau tenant en solution 2 kilogrammes de chlorure d'aluminium sec et pur; vingt minutes après l'injection, on peut écorcher, vider et dépecer l'animal par les procédés ordinaires de la boucherie. A l'aide de cette préparation, la viande se conserve douze à quinze jours pendant l'été.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 26 juin au 25 juillet.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUFs.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS					
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.				
BOUCHERS.													
MM.													
1	Remare.	»	»	3	»	6	4	3	51	»	6	48	4
2	Tessier.	»	1	»	»	11	»	»	9	33	»	21	39
3	Touche.	»	»	»	»	2	9	»	2	35	1	6	47
4	Girard.	»	»	»	»	1	»	»	4	»	2	5	»
5	Vaillant.	»	»	»	»	1	1	»	12	»	2	13	»
6	Corbineau.	»	1	»	»	2	9	»	11	47	»	11	57
7	Laigle.	»	»	»	»	5	1	»	2	18	»	11	31
8	Prouteau.	»	1	»	»	4	»	»	6	22	»	16	28
9	Chalot.	»	1	3	»	2	6	3	9	20	»	14	33
10	Pallo.	»	1	1	»	7	3	»	2	45	2	3	39
—													
CHARCUTIERS.													
MM.													
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	11
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	5
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	7
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	9
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	17
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	8
9	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	4
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le Gaulois :

Une nouvelle très-grave, si elle était vraie, nous arrive d'Algérie. Les troupes auraient reçu l'ordre de quitter leurs lignes militaires de l'intérieur et de se concentrer sur le littoral.

De plus, le gouvernement aurait fait savoir aux compagnies des bateaux à vapeur qui desservent l'Algérie qu'elles eussent à tenir tous les paquebots à la disposition du ministre de la marine, ainsi qu'à arrêter tout traité de

transport de marchandises pouvant entraver des ordres prochains.

Ces nouvelles seraient en effet très-graves, comme le dit le Gaulois, si elles se confirmaient. Mais nous sommes en mesure d'affirmer, dit la France, que le gouvernement français n'a donné aucun ordre de la nature de ceux que fait supposer le correspondant de ce journal.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Histoire de la Restauration, par Delaure (Publication illustrée par livraisons à 10 cent. et séries à 1 fr. — Degorce-Cadot, éditeur, 70 bis, rue Bonaparte, Paris, et chez tous les libraires), en est arrivée à sa 4^e série : Le Désastre de Waterloo.

Malgré, ou peut-être bien, à cause des préoccupations politiques actuelles, cette publication a obtenu un succès réel. Contemporain des hommes d'avant et d'après la Restauration, l'auteur a déchiré hardiment tous les voiles de cette funèbre phase de notre histoire; tous les coupables, et les faits, quels qu'ils soient, sont pour ainsi dire stigmatisés au fer rouge, avec sévérité peut-être, mais aussi avec justice et indépendance. Cette œuvre historique se recommande d'elle-même.

Nous appelons, d'une manière spéciale, l'attention de nos lecteurs sur les PRIMES GRATUITES EXCEPTIONNELLES offertes aux abonnés de l'Univers illustré. L'abonnement ou le renouvellement pour un an donne droit au souscripteur à faire prendre gratuitement dans les bureaux de l'Univers illustré, l'une des quatre primes suivantes, à son choix :

1° Un abonnement d'un an, soit au journal les Bons romans, soit au Journal du jeudi; soit encore deux volumes brochés de l'un ou l'autre de ces journaux qui paraissent deux fois par semaine avec de belles illustrations et publiant les meilleurs romans des auteurs contemporains les plus célèbres;

2° Deux volumes, c'est-à-dire une année de la collection de l'Univers illustré (du tome I à XI); ou bien un semestre, soit un volume de la période qui suit jusqu'à ce jour, l'Univers illustré ayant doublé sa publicité à partir du tome XII;

3° Les Chefs-d'œuvre de la gravure moderne, superbe album du prix de 20 fr. en librairie, 56 magnifiques planches in-folio, avec texte descriptif, riche reliure avec fers spéciaux;

4° Les Chefs-d'œuvre du théâtre moderne, deux beaux volumes composés des pièces les plus célèbres représentées depuis vingt ans sur les théâtres de Paris. — Voir dans le numéro de l'Univers illustré du 12 juin les PRIMES GRATUITES afférentes aux abonnements ou renouvellements de six mois.

UNE MAISON DE BANQUE demande, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, un agent correspondant très-sérieux, honorable, capable et solvable, pour faire l'escompte et des recouvrements.

Ecrire franco, avec références et détails, à M. de Gemini, 6, place des Batignolles, à Paris.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 16 juillet 1869.

NAISSANCES.

Sexe masculin 4.

— féminin 1. — Total 5.

MARIAGES.

5, Augustin Dubreuil, cordonnier, et Marguerite-Augustine Pouzet, couturière, tous deux de Saumur.

6, Charles Bouchard, épiciers-ciriers, et Désirée-Joséphine Ragain, sans profession, tous deux de Saumur.

12, André Salais, cordonnier, et Marie-Ca-

mille Redoutier, sans profession, tous deux de Saumur.

Raimond-Théodore Béatrix, charron, et Louise Ragueneau, lingère, tous deux de Saumur.

Joseph Reneau, charcutier, et Eléonore Cupit, sans profession, tous deux de Saumur.

15, François-Pierre Baranger, cultivateur de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Rose Anastasie Pignac, journalière, de Saumur.

DÉCÈS.

2, Pierre Guillon, forgeron, 60 ans, à l'Hôpital; — Henriette Jamet, lingère, 29 ans, rue Saint-Nicolas; — 3, Gustave Milon, 18 jours, rue de l'Hôtel-Dieu; — Jules-Ernest Hodimont, 2 mois, rue de la Chouetterie; — René Hardy, champaniseur, 72 ans, rue Saint-Nicolas; — François Pelou, pêcheur, 79 ans, rue de la Visitation; — 4, Louise-Henriette Ballu, 18 mois, rue du Pressoir-Saint-

Antoine; — Gaschot, (mort-né) à l'Hôpital; — 6, Pierre Barreau, garçon de café, 31 ans, route de Saint-Lambert; — 9, Hermance Guérard, chapeletière, 34 ans, à l'Hôpital; — 13, Anne Rouault, sans profession, 64 ans, épouse de Pierre Mignon, rue Saint-Nicolas; — Marie Chevosté, journalière, 70 ans, veuve Champogoin, à l'Hôpital; — 14, Louis Prêtre, marinier, 59 ans, rue de la Visitation; — 15, Gabriel-Henri Cebron, marchand, 30 ans, rue Saint-Jean.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS.

Les raisonnements politiques continuent à soutenir la Bourse. La Rente se maintient au-dessus du cours de 72. On témoigne par là l'espérance de voir les réformes libérales s'accomplir sans défaillance.

Il y a une poussée générale sur toutes les valeurs. — Le Crédit foncier poursuit son ascension. Les chemins français sont toujours aussi fermes. Il y a sur l'exercice

de 1868, une augmentation notable en faveur de l'exercice de cette année.

Les entreprises industrielles vont leur train. — Le Simplon se maintient à son taux de 240 fr.; le Crédit rural accomplit son deuxième versement, les rares actions qui se rencontrent sur le marché font 5 et 10 fr. de prime. — On parle beaucoup des ports de Cadix; nous en entretiendrons prochainement nos correspondants. — J.-F. Fort.

Marché de Saumur du 24 juillet.

Froment (l'h.) 77 k.	19 66	Huile de noix	50 k.	55 —
2 ^e qualité.	18 92	— chenevis	50	40 —
Seigle	75 11 50	— de lin	50	44 —
Orge	65 11 —	Graine trèfle	50	— —
Avoine	50 12 —	— luzerne	50	— —
Fèves	75 — —	Foin (charr.)	780	65 —
Pois blancs	80 30 —	Luzerne —	780	60 —
— rouges	80 32 —	Paille —	780	55 —
Graine de lin	70 27 —	Amandes	50	— —
Colza	65 29 —	— cassées	50	— —
Chenevis	50 14 —	Cire jaune	50	170 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1868.	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Ordin., envir. de Saumur 1868.	1 ^{re} id.	55 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1868.	1 ^{re} id.	45 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868.	1 ^{re} id.	42 à 48
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1868.		32 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souza et environs 1868.		90 à 100
Champigny, 1868.	1 ^{re} qualité	150 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1868.		» à »
Varrains, 1868.		90 à 100
Bourgueil, 1868.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1868.		95 à 100
Chinon, 1868.	1 ^{re} id.	80 à 105
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué, demeurant à Saumur.

Suivant exploit de Milon, huissier à Montreuil-Bellay, du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-neuf.

La dame Marguerite Zoé Cacault, épouse de M. Urbain François Chevalier, ancien marchand, demeurant à Montreuil-Bellay.

A formé contre son dit mari une demande en séparation de biens par devant le tribunal civil de Saumur.

Et que ladite dame a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé par l'avoué-soussigné, le vingt-six juillet mil huit cent soixante-neuf.

(305) CHEDEAU.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le tribunal civil de Saumur, le cinq juin mil huit cent soixante-neuf.

Il appert: Que le sieur Charles Bouchard, épiciier et cordier, demeurant à Saumur, a été déclaré interdit, et il a été décidé qu'il lui sera nommé un tuteur et un subrogé-tuteur.

Dressé à Saumur, le vingt quatre juillet mil huit cent soixante-neuf.

(306) CHEDEAU.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Au Pont-Fouchard,

Comprenant maison de maître, avec ameublement de salon et glaces; servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne.

S'adresser à M. CHAUVIN, pompier, rue d'Orléans, ou à M^e LEROUX, notaire.

(161)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.

Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

Un excellent chien courant, race bigle, âgé de trois ans. S'adresser au bureau du journal.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES

Le samedi 31 juillet 1869, il sera procédé, à une heure du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance.

NOTA. — Les denrées seront livrées entre deux fers. (305)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Michel, n° 4. S'adresser à M. CHOISNET. (290)

MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

AVEC JARDIN, ÉCURIE, REMISE, Rue du Palais-de-Justice. S'adresser à M. NANCEUX. (104)

A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise. S'adresser à M. Rivaud. (68)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN FONDS DE MEUBLES

Bien situé.

S'adresser à M^{me} veuve PONDARD, rue Royale. (295)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

OFFRE D'AGENCE

dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. S'adresser, franco, à MM. SANGLARD et C^{ie}, 15, place Maubert, à Paris. Joindre un timbre, pour recevoir franco instructions et prix-courants. (209)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmont**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmont peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmont engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

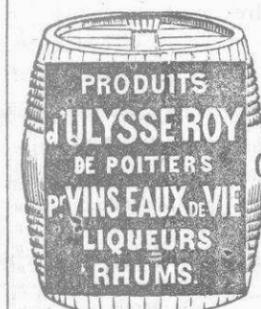
CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du journal.



PLUS DE HERNIES
Guérison radicale

Plus de Bandages ni Pessaires Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.) Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

RELIANT, dentiste, quai de Linoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867 Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix: 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENDES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 JUILLET.			BOURSE DU 26 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1869.	72	»	»	71 90	»	»
4 1/2 pour cent 1859.	103 50	»	30	103 40	»	»
Obligations du Trésor.	»	»	»	490	»	»
Banque de France.	2920	»	»	2930	10	»
Crédit Foncier (estamp.).	1665	»	»	1667 50	2 50	»
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	627 50	1 25	»	626 25	»	1 25
Crédit industriel.	651 25	1 25	»	650	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	211 25	»	3 75	210	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	720	»	»	717 50	»	2 50
Orléans (estampillé).	937 50	»	»	960	5	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1088 75	1 25	»	1087 50	»	»
Est.	595	1 25	»	597 50	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	981 25	1 25	»	983 75	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	615	3 75	»	616 25	3 75	»
Ouest.	598 75	»	1 25	600	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1615	»	17 50	1618 75	»	»
Canal de Suez.	570	25	»	582 50	10	»
Transatlantiques.	275	2 50	»	280	5	»
Emprunt italien 5 0/0.	55 25	»	»	55 40	15	»
Autrichiens.	865	»	7 50	847 50	10	»
Sud-Autrich.-Lombards.	560	»	17 50	557 50	7 50	»
Victor-Emmanuel.	53	»	»	52	»	1
Romains.	34	1	»	34	»	1
Crédit Mobilier Espagnol.	300	5	»	295	»	5
Saragosse.	72 50	»	»	68 75	»	3 75
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	»	»	»	»	»	»
Compagnie immobilière.	96 25	8 75	»	85	»	7

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	341	»	»	344 50	»	»
Orléans.	333	»	»	335	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	330	»	»	329	»	»
Ouest.	331 50	»	»	331 50	»	»
Midi.	330	»	»	329 75	»	»
Est.	333	»	»	334 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.